

École : _____

DESCRIPTION INDIVIDUELLE DE LA TÂCHE HEBDOMADAIRE (calculée en minutes)
ENSEIGNANTE OU ENSEIGNANT EN ORTHOPÉDAGOGIE
(dénombrement flottant DF)

N° : _____

Nom : champs : % du temps

Tâche éducative (maximum 23 heures ou 1380 minutes)	Spécifications particulières (E.L. 8-6.03 F))
a) Enseignement (tâche moyenne : 1230 minutes) _____	20% de la tâche réelle d'enseignement peuvent être consacrées annuellement à l'accomplissement entre autres, des tâches suivantes à des fins pédagogiques : a) l'étude de dossiers et participation au comité d'intervention; b) le dépistage des problèmes d'apprentissage en collaboration avec la ou le titulaire; c) la participation au comité d'intervention; d) les rencontres avec le personnel enseignant, le personnel professionnel concernés et la direction; e) les mesures d'appui aux titulaires; f) la participation au classement; g) les liens avec les milieux externes spécialisés.
b) Récupération _____ <u>NIL</u>	
c) Surveillance collective (E.L. 5-3.21 D)) _____	
d) Encadrement _____	
e) Activités étudiantes (E.N. 8-2.02) (y compris les comités et réunions lien avec celles-ci) _____	
Total :	1 380 min.

Tâche complémentaire (maximum 4 heures ou 240 minutes)	
a) Accueil et déplacements _____	E.N. 8-6.00 et E.L. 8-6.05
b) Activités professionnelles _____ <u>45 min.</u>	
c) Réunions/rencontres (fixées à l'horaire ou non) _____	
d) Autres activités _____ <ul style="list-style-type: none">• CPEPE• Comité école EHDAA• Comité local perfectionnement• Suppléance-dépannage	
Total :	240 min.

Travail de nature personnelle (maximum 5 heures ou 300 minutes)	
Total :	300 min.

Total global : 32 heures ou 1920 minutes (E.N. 8-5.00)

Direction

Enseignant(e)